



BTS BATIMENT

Formation en Alternance :
1 mois en entreprise
1 mois en formation

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le/la chef(fe) de chantier assure l'organisation, l'animation et veille à la bonne exécution des travaux dès le démarrage du chantier et cela pendant toute la durée du Gros Oeuvre. Il/elle gère également les besoins du chantier tant en terme de matériaux, matériels et main d'oeuvre. Il/elle est en lien permanent avec le/la conducteur(trice) de travaux et les chefs d'équipe.

OU

Le/la conducteur(trice) de travaux est présent(e) à toutes les étapes du chantier, de l'étude du projet à la réception du chantier. Ses responsabilités s'articulent autour de trois grands axes :

- Responsabilité technique, en lien avec le/la chef(fe) de chantier, le bureau d'études, l'architecte et le client, il/elle veille au bon déroulement du chantier en terme d'organisation et de planification.
- Responsabilité financière, il/elle est responsable de la gestion financière du chantier.
- Responsabilité humaine, il/elle coordonne l'activité des équipes du chantier et veille à l'application stricte des règles d'hygiène et de sécurité.

MÉTIER VISÉS

- Chef(fe) de chantier
- Conducteur(trice) de travaux principal

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence Professionnelle
- Ingénieur

Formation sur Parcoursup : Lycée professionnel Gustave Eiffel - CFA Gustave Eiffel - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage



Entrez dans l'enseignement supérieur

Action financée par la Région Ile-de-France



Renseignements : 01 69 74 15 50 - centre.gustave.eiffel@centre-gustave-eiffel.com

DIPLÔME PRÉPARÉ : BAC +2

DURÉE : 2 ANS (1420 heures)

MODALITÉ *

- Contrat d'apprentissage (-30 ans)
- Contrat de professionnalisation (+26 ans et demandeur d'emploi)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Prérequis : Bac général à caractère Scientifique ou STI2D, BAC PRO TBORGO
- Satisfaire aux entretiens de motivation

QUALITÉS REQUISES

- Posséder des qualités de gestionnaire et de personne de terrain
- Etre disponible et mobile
- Goût des relations humaines et de l'encadrement d'équipe
- Faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative

COÛT DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'alternant(e). Le coût de la formation pris en charge par le financement accordé par l'OPCO doit parfois être complétée par l'entreprise.

INSCRIPTION

Pré-inscription sur le site du centre et envoi du dossier par courrier (bulletins scolaires, CV, lettre de motivation, ...)

www.centregustaveeiffel.fr

BTS BATIMENT



Novembre 2022

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Culture Générale et expression
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Anglais

Pendant l'action de formation, l'apprenti(e) sera formé(e) à l'annexe 5 «Utilisation des échafaudages » R408.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Mécanique et technologie des structures
- Préparation et conduite de chantier
- Réalisation : Topographie, essais, mesures, contrôles, études et travaux
- Economie et gestion d'entreprise
- Droit de la construction

COMPÉTENCES

- Participer aux études techniques (ouvrage, offres de prix, choix de la main d'œuvre des matériaux, ...)
- Elaborer solutions d'exécution, modes opératoires, ...
- Etablir planning travaux, crédit d'heures, ...
- Commander/réceptionner matériaux-matériels
- Coordonner/contrôler les travaux des sous-traitants
- Faire respecter règles d'hygiène / sécurité / conditions de travail
- Animer les réunions de chantier

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Validation du diplôme en épreuves ponctuelles terminales.

LIEU DE FORMATION

Lycée Professionnel GUSTAVE EIFFEL

9 Rue de la République
91300 MASSY

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

RECHERCHE D'ENTREPRISE

Le/la candidat(e) est accompagné(e) dans sa recherche d'entreprise par un Chargé des Relations Entreprises. Il le/la conseille, l'oriente et assure un suivi individualisé jusqu'à la signature du contrat.

RÉMUNÉRATION

L'alternant(e) perçoit une rémunération minimale correspondant à un pourcentage du S.M.I.C (entre 27 % et 100 %) et dont le taux varie suivant son âge et son ancienneté dans le contrat.

STATUT

Salarié(e) de l'entreprise d'accueil dès la signature d'un contrat d'apprentissage (voire de professionnalisation) ; vous bénéficiez du régime commun de la Sécurité Sociale.

ELLES NOUS FONT CONFIANCE...

BOUYGUES BATIMENT IDF - BREZILLON - COLAS - DEMATHIEU & BARD - FAYAT BATIMENT IDF - LEGENDRE IDF - LEON GROSSE - VINCI - ...